

## École Saint-Luc

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

### Général : but du projet éducatif

L'école Saint-Luc définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

### Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

### Vision et valeurs : vision

#### Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

#### Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

#### Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace** , **la bienveillance** , **l'efficacité** et **l'engagement** .

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

La communication-école-famille est jugée positivement par les acteurs et les usagés. De plus, l'école travaille en collaboration avec de nombreux organismes du milieu.

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Saint-Luc est une école secondaire riche d'une population scolaire fortement constituée de familles issues de l'immigration de plus de 2000 élèves. Bien que plusieurs des familles soient économiquement défavorisées (indice 10), la plupart d'entre elles croient à la réussite scolaire de leur enfant. Il faut noter que la moitié de nos élèves sont nés à l'extérieur du Canada. 15 % d'entre eux ont le français comme langue maternelle. De plus, après leurs études primaires, 37 % des élèves de notre territoire poursuivent leurs études dans une école secondaire hors du CSSDM.

#### L'établissement d'enseignement

L'école a également le souci d'offrir une expérience scolaire stimulante pour soutenir la motivation et l'engagement des élèves en proposant aussi des parcours d'apprentissage variés répondant aux intérêts et besoins des jeunes. Plusieurs classes permettant des parcours adaptés aux intérêts et aux besoins de progression des élèves sont offertes à l'école, telles que :

- Des classes offrant le programme d'éducation internationale ;
- Des classes de mesures de soutien à l'apprentissage ;
- Des classes offrant le programme de musique-étude ;
- Des classes d'intégration linguistique, scolaire et sociale (Accueil) ;
- Des classes de cheminement particulier de formation (CPF) ;
- Des classes où des élèves bénéficient d'un soutien linguistique, de psychoéducation, d'orthopédagogie et d'enseignement-ressource en classe ordinaire.

Tous ces groupes cohabitent dans un même environnement réparti sur trois pavillons que l'on veut sécuritaires, soutenant et bienveillant.

À partir de la troisième secondaire, un vaste choix d'options en arts (plastique, multimédia, musique et dramatique), en sports, en sciences ou en écocitoyenneté est également offert. Une vie parascolaire riche, permettant à chaque élève d'explorer divers champs d'intérêt afin d'atteindre sa réussite éducative et de réfléchir à son orientation scolaire, est aussi disponible.

Cet environnement d'apprentissage contribue à la fréquentation scolaire des élèves. Malgré cela, plusieurs de nos élèves ont de la difficulté à terminer leur secondaire dans un délai de 5 ans.

#### Caractéristiques liées à la réussite éducative

L'inclusion des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) demeure un défi pour notre milieu. En effet, un peu plus du tiers des élèves nécessitent un plan d'intervention pour les accompagner dans leur réussite. De plus, le quart de nos élèves ont une difficulté identifiée qui représente un défi supplémentaire dans leurs apprentissages. Également, un grand nombre de nos élèves vivent une situation de transition (arrivée au Canada, passage de l'accueil au régulier, passage primaire au secondaire, passage d'un groupe à effectif réduit vers un groupe régulier). Ces éléments ont des répercussions notamment sur le fait que beaucoup de nos élèves ont de la difficulté à s'organiser adéquatement pour favoriser leurs conditions de réussite.

#### Le personnel et l'organisation scolaire

L'école Saint-Luc compte une équipe-école nombreuse autant du côté du personnel enseignant que de celui des autres personnels gravitant autour de la réussite éducative des élèves. Cette situation amène inévitablement des enjeux de collaboration et de communication. Cependant, le personnel de l'école se mobilise pour faire respecter le code de vie de l'école. La communication-école-famille est jugée positivement par les acteurs et les usagers. Bien que les pratiques évaluatives soient encore à peaufiner, les pratiques pédagogiques quant à elles bénéficieraient davantage de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les services d'aide et de soutien aux élèves pourraient être bonifiés pour répondre aux besoins.

#### Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Les taux de réussite en science sont excellents et largement supérieurs aux cibles attendues.
- Les résultats en écriture, bien qu'ils n'atteignent pas la cible CSSDM, sont légèrement supérieurs

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Les taux de réussite en lecture sont inférieurs à la cible attendue par le CSSDM.
- Les taux en mathématiques, quant à eux, sont également inférieurs à la cible attendue par le CSSDM.
- La compétence Résoudre semble plus problématique que raisonner.
- Ceux en Histoire du Québec et du Canada de 3e et 4e secondaire sont légèrement sous les cibles attendues.

## Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : L'apprentissage de la lecture et de l'écriture

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie

Objectif : Rehausser le taux d'élèves en réussite en français de 8 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite des matières à sanction

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Rehausser le nombre d'élèves de 4e secondaire ayant toutes les règles de sanction de 2 % d'ici juin 2027.

Enjeu : L'apprentissage des mathématiques

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en numératie

Objectif : Rehausser le taux d'élèves en réussite en mathématique de 4 % d'ici juin 2027.